

En 2017, la Construction réalise 12,9 % du chiffre d'affaires, hors Activités financières et d'assurance, en employant 9,6 % des salariés du secteur privé de la Principauté.

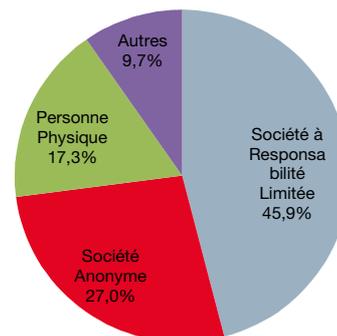
444 établissements actifs en 2017

On dénombre 444 établissements au 31 décembre 2017 soit neuf de plus qu'à fin 2016. Il y a eu au cours de l'année, trente créations et vingt-et-une radiations d'établissements dans ce secteur.

La SARL est la forme juridique la plus représentée dans ce secteur. La part des SARL progresse au fil des ans. Elle est passée de 44,1 % en 2016 à 45,9 % en 2017. Près des deux tiers des établissements créés en 2017 l'ont été sous cette forme juridique.

C'est la forme juridique Personne Physique qui recule le plus. En 2016, 18,9 % des établissements de ce secteur étaient sous cette forme. Ils ne sont plus que 17,3 % en 2017. 40,0 % des radiations de 2017 étaient sous cette dernière forme.

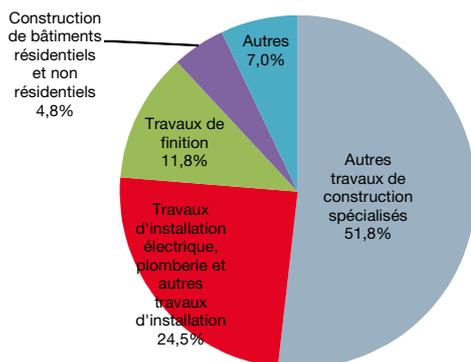
Graphique 1. Répartition des établissements selon la forme juridique en 2017



Sources : Direction de l'Expansion Economique, IMSEE

Près d'un salarié sur dix travaille dans la Construction

Graphique 2. Répartition des salariés selon le Groupe NAF en décembre 2017



Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

La Construction est un secteur quasi exclusivement masculin (91,1 %). Les salariés sont légèrement plus âgés (42,6 ans) que la moyenne (41,7 ans).

Les Français représentent près de la moitié (49,3 %) de l'effectif salarié de ce secteur (63,6 % pour l'ensemble des salariés).

Plus des trois quarts des salariés (76,3 %) résident dans les Alpes-Maritimes, dont un quart dans les communes limitrophes. Seuls 6,1 % habitent en Principauté.

Avec 4 888 salariés, la Construction est le quatrième employeur de la Principauté. On dénombre 324 salariés supplémentaires par rapport au mois de décembre 2016, soit +7,1 %.

Les entreprises classées dans les Autres travaux de construction spécialisés emploient plus de la moitié des salariés (51,8 %). Ce Groupe NAF comprend notamment les Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment (entreprise Tous Corps d'Etat).

Il faut noter également que la Construction est le secteur qui a le plus recours à l'Intérim. Au mois de décembre 2017, 2 639 intérimaires ont travaillé dans la Construction (ce chiffre tient compte du personnel salarié des agences d'intérim), soit 526 salariés de plus (+24,9 %) qu'au mois de décembre 2016.

Tableau 1. Répartition des salariés selon la nationalité et le sexe en 2017

	Hommes		Femmes		Total	
Français	2 089	46,9%	321	73,6%	2 410	49,3%
Italiens	1 141	25,6%	33	7,6%	1 174	24,0%
Portugais	910	20,4%	47	10,9%	957	19,6%
Monégasques	63	1,4%	1	0,2%	64	1,3%
Britanniques	49	1,1%	2	0,5%	51	1,0%
Autres	200	4,5%	32	7,3%	231	4,7%
Total	4 452	91,1%	436	8,9%	4 888	100%

Unité : salarié poids

Sources : Caisses Sociales de Monaco, IMSEE

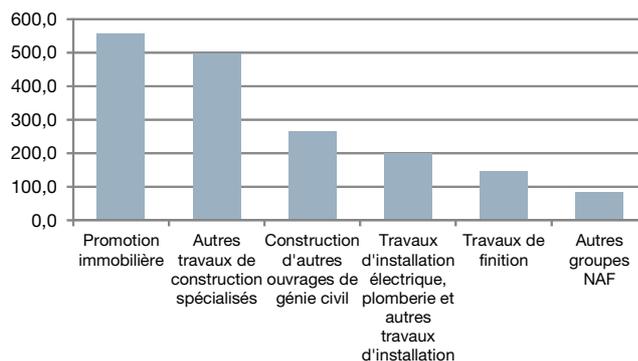
Croissance de 35,4 % du chiffre d'affaires de la Construction

Le chiffre d'affaires de la Construction progresse nettement plus (+35,4 %) que celui de la Principauté hors Activités financières et d'assurance (+4,2 %).

Cette forte croissance s'explique par la commercialisation de programmes immobiliers neufs (Promotion immobilière +50,0 %) mais aussi par de gros chantiers d'aménagement du territoire comme l'extension en mer du Portier (Construction d'autres ouvrages de génie civil +132,0 %).

Les entreprises du second œuvre du bâtiment (électricité, plomberie, peinture, etc...) bénéficient également de la fin de plusieurs chantiers de construction de logements.

Graphique 3. Chiffre d'affaires de la Construction par Groupe NAF en 2017



Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Tableau 2. Evolution du chiffre d'affaires par Groupe NAF en 2016 et 2017

	2016	2017	Variation
Promotion immobilière	371,4	557,0	50,0%
Autres travaux de construction spécialisés	446,9	498,5	11,6%
Construction d'autres ouvrages de génie civil	114,1	264,7	132,0%
Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation	180,9	201,1	11,1%
Travaux de finition	93,1	146,5	57,3%
Autres groupes NAF	89,4	86,4	-3,4%
Total CA Construction	1 295,9	1 754,2	35,4%
CA global de la Principauté hors Activités financières et d'assurance	13 076,6	13 623,5	4,2%

Unité : million d'euros

Sources : Direction des Services Fiscaux, IMSEE

Depuis quelques années, le chiffre d'affaires sectoriel était dominé par les Autres travaux de construction spécialisés (qui comprennent les entreprises de construction Tous Corps d'Etat). En 2017, la Promotion immobilière, grâce aux ventes des appartements construits, devient le premier contributeur au chiffre d'affaires du secteur.

La Construction, troisième contributeur du PIB de la Principauté en 2016

La Construction représente 14,3 % du PIB. Elle bénéficie d'opérations de promotions immobilières et enregistre de nouveau en 2016 une forte croissance (+16,7 %). Ce secteur confirme sa troisième place de contributeur au PIB.

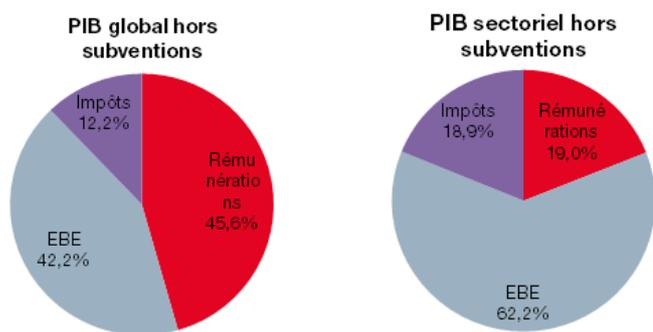
Tableau 3. Poids de la Construction dans le PIB en 2015

	PIB 2015	PIB 2016	Variation	Poids 2016
Activités financières et d'assurance	906,0	896,5	-1,1%	16,1%
Act. Scientif. et tech., services adm. et de soutien	800,7	826,9	3,3%	14,8%
Construction	687,2	799,1	16,3%	14,3%
Activités immobilières	472,5	489,2	-6,3%	8,7%
Commerce de gros	518,1	485,4	3,5%	8,8%
Administration, enseignement, santé et action	386,5	386,7	0,1%	6,9%
Autres activités de services	255,1	353,9	-4,0%	6,2%
Hébergement et restauration	357,8	343,6	1,7%	5,8%
Commerce de détail	319,6	325,1	-16,5%	3,9%
Information et communication	239,2	260,6	38,7%	6,4%
Industries manufacturières, extractives et autres	262,5	219,2	8,9%	4,7%
Transport et entreposage	190,3	182,8	-4,0%	3,3%
PIB	5 395,4	5 568,8	3,2%	100%

Unité : million d'euros constants

Source : IMSEE

Graphique 4. Composition du PIB en 2016



Source : IMSEE

L'Excédent Brut d'Exploitation dans le PIB de la Construction représente une part importante, supérieure aux autres secteurs (62,2 % au lieu de 42,2 % dans le PIB global). Elle s'explique par de forts excédents dégagés par les entreprises de Promotion immobilière.

Il est à noter également que la Construction est le deuxième secteur en termes d'impôts derrière l'Immobilier.

Définitions

- Le secteur de la Construction comprend les activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil (chantiers de construction neuve, les rénovations, les réparations, les extensions et les transformations et le montage de bâtiments préfabriqués).
- Il comprend également les activités de promotion immobilière dès lors qu'elles réunissent les moyens /financiers, techniques et humains nécessaires à la réalisation de projets immobiliers destinés ultérieurement à la vente.